

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

### Annonce n° 506

## 71 – SAÔNE-ET-LOIRE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

### Ventes et cessions

348 239 484 RCS Chalon-sur-Saône.

**AZUR SERVICES 71.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 32000 EUR.

Adresse : 5, rue du Puits Wilson, 71210 Montchanin.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

**Commentaires :** Avis de projet de fusion BERNARD LABROSSE Société par actions simplifiée Au capital de 32 000 euros Siège social : 5 Rue du puits Wilson 71210 - MONTCHANIN, France 384 885 877 R.C.S. CHALON SUR SAONE (" Société Absorbante ") AZUR SERVICES 71 Société par actions simplifiée unipersonnelle Au capital de 32 000 euros Siège social : 5 Rue du puits Wilson 71210 - MONTCHANIN, France 348 239 484 R.C.S. CHALON SUR SAONE (" Société Absorbée ") Avis de projet de fusion (articles R.236-2 et R.236-2-1 du Code de commerce) Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 8 août 2018, la société AZUR SERVICES 71 et la société BERNARD LABROSSE ont conclu un projet de traité de fusion simplifiée par voie d'absorption de AZUR SERVICES 71 par BERNARD LABROSSE. En conséquence, l'ensemble des éléments d'actif et de passif de la société AZUR SERVICES 71 sera transféré à BERNARD LABROSSE dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion prendra effet rétroactivement au 1er avril 2018. Conformément à la réglementation applicable, les apports seront effectués à leur valeur nette comptable. Les montants des éléments d'actif apportés et de passif transmis par la Société Absorbée s'élèvent respectivement à 860 952 euros et 438 946 euros. Le montant de l'actif net apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante s'élève à 422 006 euros. A la date du projet de traité de fusion, la Société Absorbante détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée et s'engageant à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, la fusion absorption de AZUR SERVICES 71. ne sera pas rémunérée par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à une augmentation de capital social de BERNARD LABROSSE. En conséquence, aucun rapport d'échange n'est établi. Conformément à la réglementation applicable à la Société Absorbante, aucune prime de fusion ne sera constituée. La Société Absorbée sera dissoute de plein droit à la date de la réalisation définitive de la fusion. Conformément aux dispositions de l'article L.236-6 du Code de commerce, un exemplaire du projet de traité de fusion simplifiée a été déposé le 27/08/2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALON SUR SAONE pour la Société Absorbante et pour la Société Absorbée. Les créanciers de la Société Absorbante et de la Société

Absorbée pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce..

